



## Traité Yebamot

### Michna 3 - Chapitre 12

חלצה ורקבקה, אבל לא קראה; חליצתה כשרה. קראה ורקבקה,  
אבל לא חליצתה; חליצתה פסולה. חליצתה וקראה, אבל לא  
רקבקה--רבי אליעזר אומר, חליצתה פסולה; רבי עקיבא אומר,  
חליצתה כשרה. אמר רבי אליעזר, "ככה יעשה" (דברים  
כה,ט)--דבר שהוא מעשה, מעכב; אמר לו רבי עקיבא, ממש  
ראייה--"יעשה לאיש" (דברים כה,ט), דבר שהוא מעשה באיש.

Si elle a déchaussé son beau-frère et craché devant lui, mais n'a pas lu le passage à réciter, la 'Halitsa est valable. Si elle a lu et craché, mais n'a pas déchaussé son beau-frère, ce n'est pas valable. Si elle a déchaussé et lu, mais n'a pas craché, Rabbi Eli'ézer dit : ce n'est pas valable. Rabbi Akiva dit : c'est valable. Rabbi Eli'zer dit : (il est écrit dans la Torah) (Dévarim 25,9) : « Ainsi il sera fait » ; tout acte [non accompli] invalide la cérémonie. Rabbi Akiva lui répond : « De ce même verset je tire ma preuve, car il précise bien « Ainsi il sera à l'homme » ; seuls les actes à accomplir sur l'homme lui-même valident la cérémonie.

### Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.



Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)